

Note de Présentation

Budgets Primitifs 2020

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

INTRODUCTION

L'article 107 de la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 Août 2015 prévoit de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Budget.

Aperçu de l'environnement macro-économique

Extrait « Débat d'Orientation Budgétaire 2020 » publié par la Caisse d'Epargne en Janvier 2020 et Ville de Sceaux

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

L'économie mondiale en 2020 connaît une nouvelle phase de ralentissement globale caractérisée par une faible croissance du PIB mondial (depuis la crise financière de 2008), une faible inflation et des politiques monétaires extrêmement accommodantes. En effet face au ralentissement économique, les grandes banques centrales comme la FED, la banque centrale des Etats-Unis et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont encore assoupli leur politique monétaire en milieu d'année 2019. La BCE a ainsi indiqué maintenir ses taux directeurs et son programme d'achats d'actifs en 2020 tant que la cible d'inflation fixée un peu en-dessous de 2% n'est pas atteinte. Ainsi les taux d'intérêts vont rester encore très bas en 2020.

Les risques d'une récession mondiale s'accumulent pour 2020, à mesure que les Etats-Unis et la Chine s'éloignent l'un de l'autre, sur fond de guerre commerciale et que les tensions au Moyen-Orient pèsent sur les cours du pétrole.

La crise de la COVID 19 s'est invitée dans l'économie mondiale

La diffusion du coronavirus sur l'ensemble des continents fait disjoncter l'économie mondiale. La plupart des institutions internationales ne cessent d'assombrir leurs perspectives économiques depuis le début du confinement, annonçant une récession sans précédent depuis le krach boursier de 1929 – éléments au 10 Juin 2020 :

- Recul du PIB français de 11%, d'un déficit public de 11,4 % et d'une dette publique à 121 % du PIB ;
- Relèvement par Bercy de la prévision de déficit de la sécurité sociale à 52,2 Md€, contre un déficit de 1,9 Md€ en 2019 et un précédent « record » de 28 Md€ en 2010 ;
- Suppression de 800 000 emplois soit 2,8 % de l'emploi total en France, anticipation d'un taux de chômage à 11,5 % à l'été 2021 ;
- 460 Milliards d'euros consacrés à la crise économique depuis le début du confinement ;
- Production industrielle en recul de 20,10 % en Avril 2020 après une baisse de 16,2 % en Mars 2020 ;

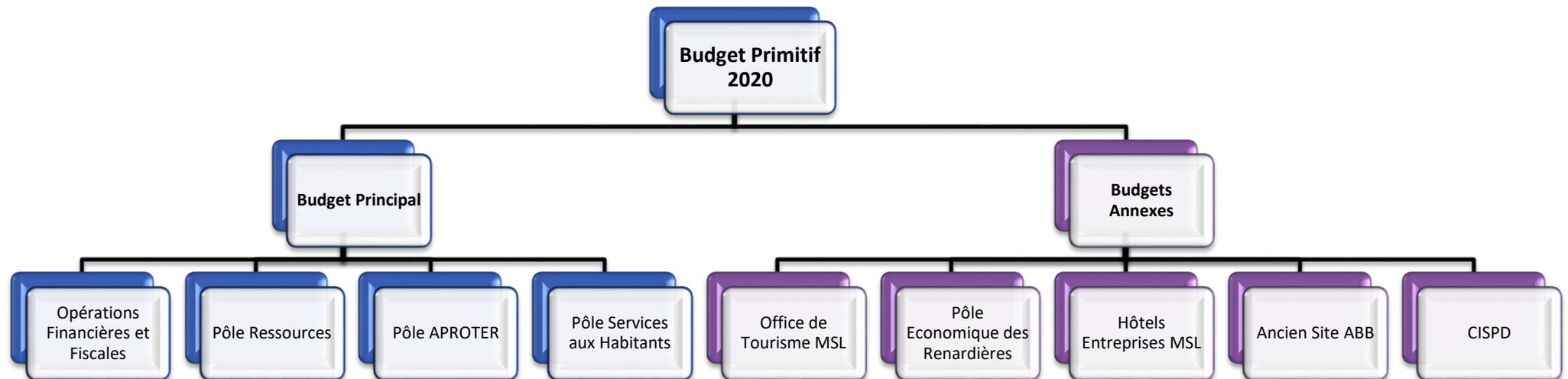
Cette crise sanitaire perturbe l'économie internationale et nationale, les acteurs économiques qu'ils soient privés ou publics connaîtrons un impact financier plus ou moins important en fonction de leurs capacités à s'adapter.

Pour l'année 2020, le Budget global de Moret Seine et Loing s'élève à 42 101 371,67 € et se décompose comme suit :

⇒ Section d'investissement dont RAR 2019 : 11 240 740,67 €

⇒ Section de fonctionnement : 27 726 376 €

⇒ Budgets Annexes (fonctionnement et investissement) : 3 134 255 €



Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

SYNTHESE DES BUDGETS

| Détail du Budget Principal | Section de Fonctionnement | | Section d'Investissement | |
|---|---------------------------|---------------------|--------------------------|------------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Opérations Financières, Fiscales et Syndicats (SDIS – OM) | 15 437 886 € | 24 701 816 € | 1 652 130 € | 7 254 260,43 € |
| Pôle Ressources | 1 803 550 € | 179 200 € | 308 900 € | 8 200 € |
| Pôle APROTER | 3 585 571 € | 652 200 € | 3 334 810 € | 178 752 € |
| Pôle Services aux Habitants | 6 899 369 € | 2 193 160 € | 1 611 910 € | 512 126 € |
| RAR 2019 | 0 € | 0 € | 4 332 990,67 € | 3 287 402,24 € |
| Total Budget Principal | 27 726 376 € | 27 726 376 € | 11 240 740,67 € | 11 240 740,67 € |

| Détail des Budgets Annexes | Section de Fonctionnement | | Section d'Investissement | |
|---|---------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Office de Tourisme Moret Seine et Loing | 355 150 € | 355 150 € | 8 226 € | 8 226 € |
| Pôle Economique des Renardières | 495 200 € | 495 200 € | 1 181 329 € | 1 181 329 € |
| Hôtels Entreprises | 496 658 € | 496 658 € | 263 175 € | 263 175 € |
| Ancien Site ABB | 16 000 € | 16 000 € | 315 998 € | 315 998 € |
| CISPD | 2 519 € | 2 519 € | 0 € | 0 € |
| Total Budgets Annexes | 1 365 527 € | 1 365 527 € | 1 768 728 € | 1 768 728 € |

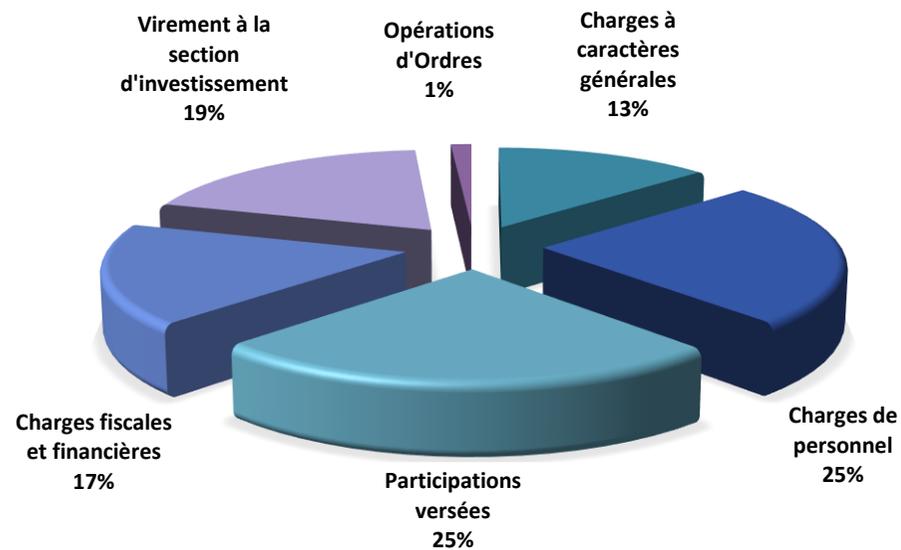
| | | |
|----------------------|---------------------|------------------------|
| BUDGET GLOBAL | 29 091 903 € | 13 009 468,67 € |
|----------------------|---------------------|------------------------|

Envoyé en préfecture le 06/08/2020
 Reçu en préfecture le 06/08/2020
 Affiché le
 ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

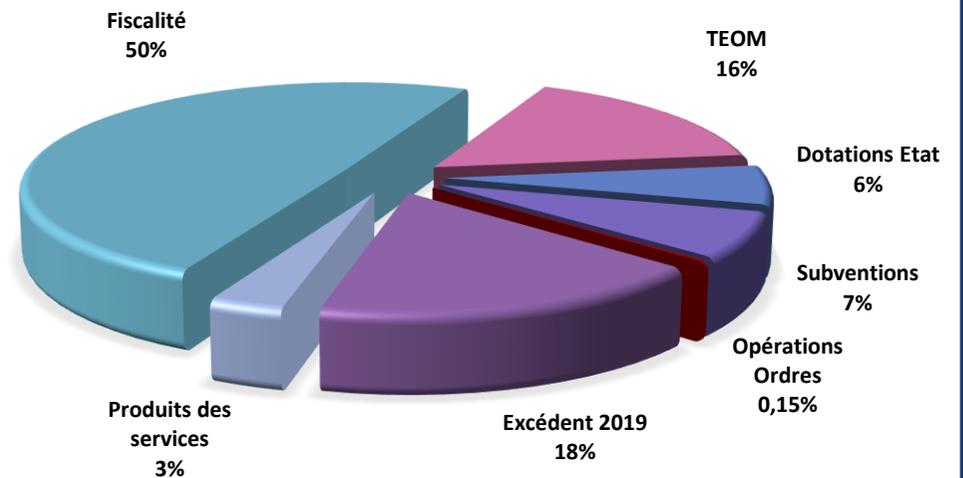
I. BUDGET PRINCIPAL MORET SEINE ET LOING

1. Section de Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020



Envoyé en préfecture le 06/08/2020
 Reçu en préfecture le 06/08/2020
 Affiché le
 ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

Dépenses de Fonctionnement : 27 726 376 €

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

Elles se décomposent en sept rubriques principales :

- Charges à caractères générales – Chapitre 011 : 3 703 165 €
→ Ensemble des crédits alloués au fonctionnement des services (Petite Enfance, Jeunesse et Sports, Centre Social, Culture, Aménagement du territoire, développement économique, services généraux, etc...) ;
- Charges de personnel – Chapitre 012 : 6 703 760 €
→ Ce chapitre est notamment impacté par l'augmentation mécanique des salaires, SMIC et effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité : avancement d'échelon) ;
Effectif de la collectivité au 1^{er} Janvier 2020 = 147 se répartissant comme suit :
 - agents fonctionnaires : 96
 - agents sous contrat (droit public), hors élus et vacataires : 51
- Atténuation de produits – Chapitre 014 : 4 364 672 €
→ Ce chapitre retrace l'ensemble des opérations fiscales avec les communes membres (Attributions de compensation) et les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FPIC et du FNGIR ;
- Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 6 967 105 €
→ Ce chapitre constate l'ensemble des participations versées aux organismes auxquels adhère la collectivité pour l'exercice d'une compétence transférée (Ordures Ménagères, Gestion des Cours d'Eau – GEMAPI, SDIS Service Incendie, Transports, Seine et Marne Numérique, Seine et Marne Environnement, SIVOM de Lorrez le Bocage, Collège de la Région de Nemours, SMEP, etc...) ;
Ainsi que les subventions versées aux associations, le virement vers le budget annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing et autres charges de gestion ;
→ Les virements vers les budgets annexes– Pôle Economique des Renardières et Ancien Site ABB (prévision : 160 K€) ;
- Charges financières – Chapitre 66 : 390 000 €
→ Ce chapitre permet de payer les intérêts de la dette (taux moyen au 1^{er} Janvier 2020 : 2,47 %) ainsi que les frais financiers de la ligne de trésorerie ;
- Charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 2 300 €
→ Ce chapitre regroupe les opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes comme la réduction de titres sur des exercices antérieurs ;

- Dépenses imprévues – Chapitre 022 : 374 €

→ Ce chapitre sert à abonder, par virement de chapitre à chapitre, les postes budgétaires où les dépenses n'auraient pas été identifiées lors du budget ;

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordres de transfert entre sections

→ L'amortissement est défini d'une manière générale comme étant la réduction irréversible répartie sur une période déterminée, pour les collectivités, celui-ci est linéaire et ne fait pas application du prorata temporis ;

Ces dotations étant transférées en section d'investissement « recettes », elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;

→ Le virement vers la section d'investissement pour 5 250 000 € permet de financer les opérations d'investissement et de réduire le recours à l'emprunt ;

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

Recettes de Fonctionnement : 27 726 376 €

Les recettes de fonctionnement sont composées des postes suivants :

- Fiscalité – Chapitre 73 : 18 244 068 €

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

→ Impôts économiques :

| Impôts Economiques | Année 2019 | | | Année 2020 - Prévisionnel | | | Ecart |
|--|-------------------------|--------|-------------|---------------------------|--------|-------------|-----------|
| | Base | Taux | Produits | Base | Taux | Produits | |
| CFE – Cotisation Foncière des Entreprises | 13 720 213 € | 26,29% | 3 613 563 € | 14 112 000 € | 26,29% | 3 709 274 € | 95 711 € |
| CVAE – Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises | Fixé au niveau national | | 1 028 985 € | Fixé au niveau national | | 1 327 603 € | 298 618 € |
| IFER – Imposition sur les Entreprises de Réseaux | Fixé au niveau national | | 1 251 963 € | Fixé au niveau national | | 1 264 482 € | 12 519 € |

→ Impôts ménage :

| Impôts Ménage | Année 2019 | | | Année 2020 - Prévisionnel | | | Ecart |
|--|-------------------------|-------|-------------|---------------------------|-------|-------------|------------|
| | Base | Taux | Produits | Base | Taux | Produits | |
| Taxe Habitation | 57 304 603 € | 8,46% | 4 847 186 € | 58 375 000 € | 8,46% | 4 938 525 € | 91 339 € |
| Taxe Foncier Bâti | 49 225 205 € | 3,80% | 1 871 026 € | 49 976 000 € | 3,60% | 1 799 136 € | - 71 890 € |
| Taxe Foncier Non Bâti | 1 002 152 € | 2,37% | 23 751 € | 1 013 000 € | 2,25% | 22 792 € | - 959 € |
| Taxe Additionnelle Foncier Non Bâti | Fixé au niveau national | | 85 040 € | Fixé au niveau national | | 86 178 € | 1 138 € |

→ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères – Taux différents en fonction des syndicats auxquels adhère la CCMSL pour gérer la compétence : 4 523 600 € ;

→ Attributions de compensation : 243 178 € ;

→ TASCOS : 182 700 € (dont 138 629 € prélevé par l'Etat sur la Dotation de Compensation) ;

→ GEMAPI : 139 400 € ;

→ Redevance des mines et taxe de séjour collectée : 7 200 € ;

- Dotations et participations – Chapitre 74 : 3 743 585 €
 - Ce chapitre est composé :
 - des Dotations de l'Etat (DGF d'Intercommunalité et Compensation SPPS) impactées par la contribution au redressement des finances publiques prélevée par l'Etat (estimation 1,2 M€ pour 2020) ;
 - des subventions des partenaires financiers : Etat, Région IDF, Département 77, CAF, FEADER, DRIEE, CNVAV,... ;
 - Allocations de compensation : les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées par l'Etat ;

- Les autres produits réels – Chapitres 70, 75, 76 et 013 : 806 110 €
 - Ce chapitre constate :
 - les produits générés par les services de la petite enfance, de la piscine, de la jeunesse, du centre social et des haltes fluviales ;
 - la participation du budget annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing ;
 - la participation des budgets annexes ;
 - les atténuations de charges : remboursement des rémunérations des agents en maladie par la CPAM et l'assurance statutaire ;
 - autres produits divers : remboursement par les assurances pour les dommages aux biens ;

- Opérations d'ordres de transfert entre sections – Chapitre 042 : 82 130 €
 - Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;
 - Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015) ;

- L'excédent de fonctionnement 2019 : 4 850 483 €

| |
|--|
| Envoyé en préfecture le 06/08/2020 |
| Reçu en préfecture le 06/08/2020 |
| Affiché le |
| ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF |

Récapitulatif de la section de fonctionnement

| Dépenses de Fonctionnement | CA 2019 | BP 2020 |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Charges à caractère général | 2 559 537 € | 3 703 165 € |
| Charges de personnel | 6 286 965 € | 6 703 760 € |
| Contribution aux syndicats | 5 780 066 € | 5 743 620 € |
| Autres charges de gestion courante | 850 360 € | 1 223 485 € |
| Charges fiscales | 4 335 494 € | 4 364 672 € |
| Charges financières | 327 972 € | 390 000 € |
| Charges exceptionnelles | 72 000 € | 2 300 € |
| Dépenses imprévues | 0 € | 374 € |
| DEPENSES REELLES | 20 212 394 € | 22 131 376 € |
| DEPENSES ORDRE | 555 511 € | 5 595 000 € |
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 20 767 905 € | 27 726 376 € |

| Recettes de Fonctionnement | CA 2019 | BP 2020 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Produit des services | 839 262 € | 632 620 € |
| Impôts et taxes | 17 934 854 € | 18 244 068 € |
| Dotations | 1 243 378 € | 1 246 062 € |
| Subventions et autres dotations | 2 353 651 € | 2 497 523 € |
| Recettes diverses | 306 056 € | 173 490 € |
| RECETTES REELLES | 22 677 202 € | 22 793 763 € |
| RECETTES ORDRE | 21 432 € | 82 130 € |
| Excédent N- 1 reporté | 3 933 535 € | 4 850 483 € |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 26 632 169 € | 27 726 376 € |

| | CA 2019 | BP 2020 |
|--|--------------|--------------|
| Dépenses réelles (hors dépenses imprévues) | 20 212 394 € | 22 131 376 € |
| Recettes réelles - hors cession | 22 677 202 € | 22 793 763 € |
| Epargne de gestion (hors intérêts de la dette) | 2 792 780 € | 1 052 387 € |
| Epargne Brute (CAF Brute) | 2 464 808 € | 662 387 € |
| Remboursement du capital | 1 184 663 € | 1 260 000 € |
| Epargne Nette (CAF Nette) | 1 280 145 € | - 597 613 € |

| | CA 2019 | BP 2020 |
|-------------------------------------|--------------|--------------|
| Encours de dette au 31 Décembre | 15 828 458 € | 14 582 443 € |
| Capacité de désendettement en année | 6,42 | 22,01 |

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

| Informations financières - Ratios | CA 2019 | BP 2020 |
|---|----------|----------|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population | 504,01 € | 555,27 € |
| Recettes réelles de fonctionnement / population | 565,47 € | 571,89 € |
| Dépenses d'équipement brut / population | 96,77 € | 131,74 € |
| Encours de dette / population | 394,70 € | 397,13 € |
| DGF / population | 31,00 € | 31,26 € |
| Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement | 31,10 % | 30,29 % |
| Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement | 94,35 % | 102,62 % |
| Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement | 17,11 % | 23,04 % |
| Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement | 69,80 % | 69,44 % |

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

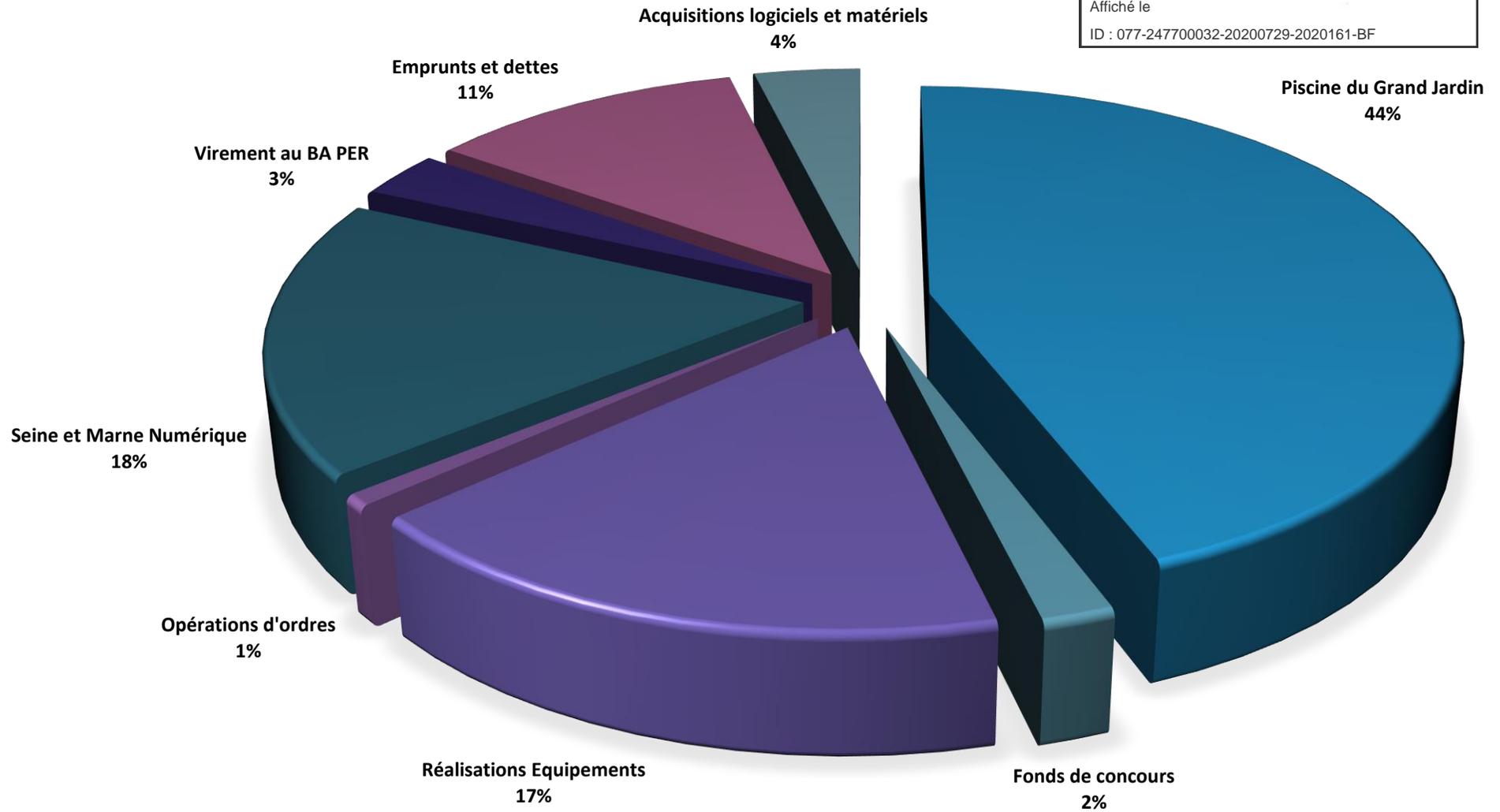
Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

2. Section d'Investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT 2020

Envoyé en préfecture le 06/08/2020
Reçu en préfecture le 06/08/2020
Affiché le
ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF



Dépenses d'Investissement : 6 907 750 € + RAR 2019 : 4 332 990,67 €

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

| |
|--|
| Envoyé en préfecture le 06/08/2020 |
| Reçu en préfecture le 06/08/2020 |
| Affiché le |
| ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF |

- Dépenses d'Equipements – Chapitres 20 (hors 204), 21 et 23 : 2 972 210 € + RAR 2019 : 4 332 990,67 €

→ Ce chapitre regroupe des opérations structurantes :

- le solde de l'aménagement du Pôle Gare Moret / Veneux (Réaménagement de l'Avenue et du Parvis de la Gare, création d'une gare routière) → Financement par l'Etat (DETR) et le Syndicat des Transports IDF ;
- la rénovation du Stand de Tir → Financement par la Région IDF et le Département 77 ;
- la réhabilitation de la piscine du Grand Jardin → Financement par l'Etat, la Région IDF, le Département 77 et le CNDS ainsi que l'indemnité d'assurance suite à la crue de 2016 ;
- la remise en état des haltes fluviales suite aux inondations → Financement par le Département 77 ;
- la poursuite de la mise aux normes des bâtiments suite à l'Agenda D'Accessibilité Programmée AD'AP – Délibération n° 2016.115 ;
- l'aménagement des structures petite enfance → Financement par la CAF ;
- les programmes récurrents : remise en état ou renouvellement du patrimoine et des équipements ;

- Subventions d'Equipement versées – Chapitre 204 : 2 238 610 €

→ Fonds de concours de 10 000 € attribué à chaque commune membre pour des opérations d'investissement ;

→ Participation au fonds de résilience de la Région IDF pour les entreprises impactées par la crise du COVID 19 pour 38 610 € ;

→ Déploiement de la fibre optique par Seine et Marne Numérique – Opération globale de 14 Millions sur le territoire entre 2017 et 2023 – Financement global de MSL fixé à 2,717 Millions d'Euros ;

- Emprunts – Chapitre 16 : 1 273 800 €

→ Remboursement des dépôts de garantie reçus ;

→ Remboursement de la dette en capital ;

Le montant de la dette du budget principal s'élève à 15 828 458 € au 1^{er} Janvier 2020

Le taux d'endettement 2020 (Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement) s'élève à 69,44 %

Taux d'endettement = nombre d'année que mettrait la collectivité pour se désendetter si elle y consacrait toutes ses ressources propres, soit moins d'1 an pour MSL

- Autres immobilisations financières – Chapitre 27 : 341 000 €
 - Inscription d'un virement vers le Budget annexe Pôle Economique des Renardières pour l'aménagement de la tranche 4

- Opérations d'ordres de transfert entre sections – Chapitre 040 : 82 130 €
 - Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;
 - Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015) ;

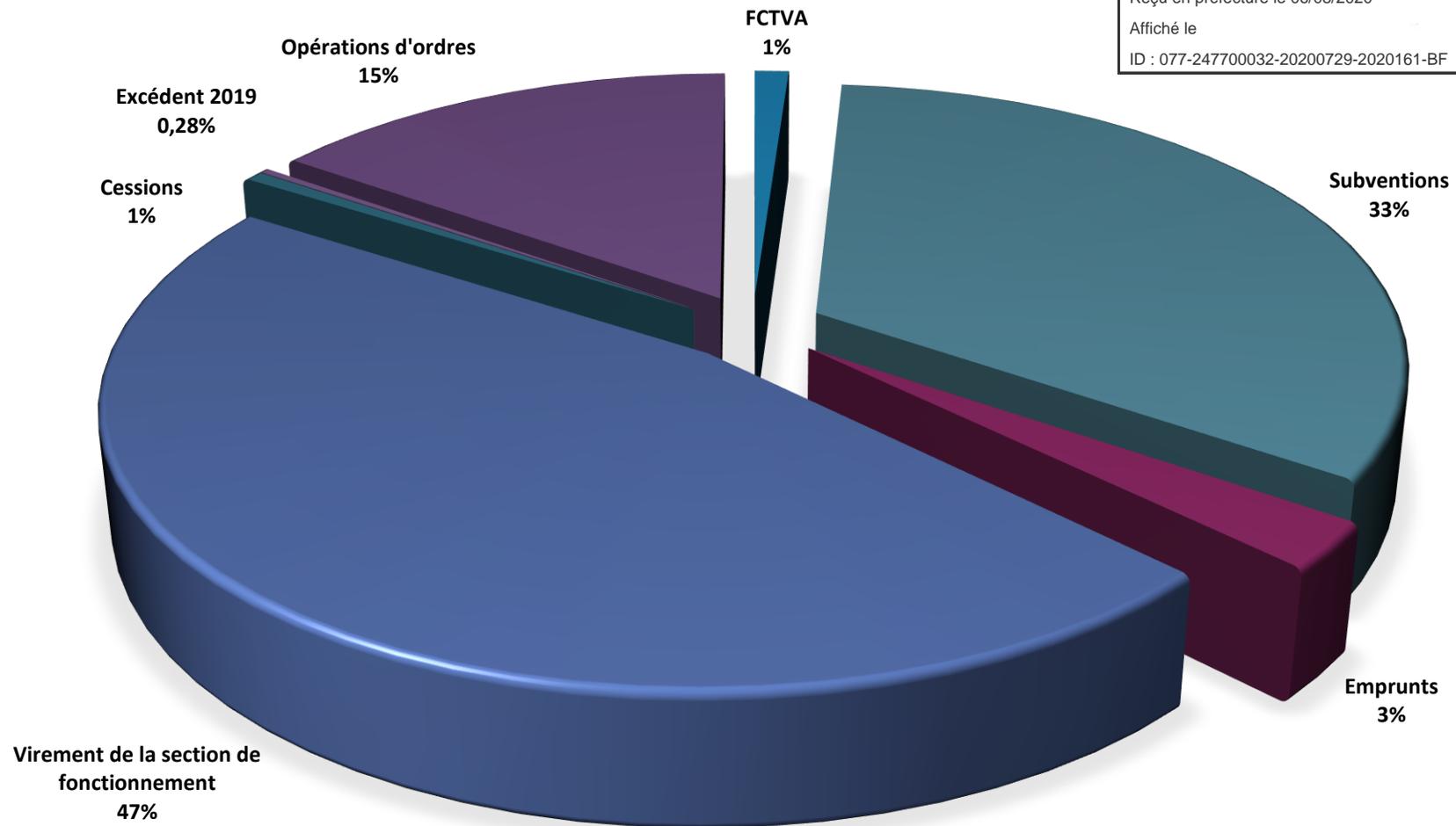
Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

RECETTES INVESTISSEMENT 2020



Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

Recettes d'Investissement : 7 953 338,43 € + RAR 2019 : 3 287 402,24 €

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent en cinq catégories :

- Subventions – Chapitre 13 : 476 558 € + RAR 2019 : 3 287 402,24 €
→ Participations financières de différents partenaires : Etat, Région IDF, Département 77, CNDS, Syndicat des Transports IDF et CAF ;
- Emprunts – Chapitre 16 : 300 000 €
→ Provision pour l'avance vers le Budget Annexe Pôle Economique des Renardières ;
- Immobilisations en cours – Chapitre 23 : 300 000 €
→ Les crédits inscrits permettent de constater les avances accordées aux titulaires de marchés publics, conformément à l'article L. 2191-2 du Code de la Commande Publique ;
- FCTVA – Chapitre 10 : 123 672 €
→ Récupération du FCTVA sur l'exercice en cours pour les Communautés de Communes ;
- Autres immobilisations financières – Chapitre 27 : 50 000 €
→ Remboursement par le budget annexe Hôtels d'Entreprises de l'annuité d'emprunt souscrit par le budget principal pour la construction du bâtiment situé au 5 Avenue des Renardières ;
- Cessions d'immobilisation – Chapitre 024 : 62 520 €
→ Cessions en cours ;

D'autres chapitres viennent compléter les recettes d'investissement et relèvent des opérations d'ordre :

- Le virement de la section de fonctionnement : 5 250 000 €
- Les opérations d'ordres de transfert entre sections – chapitre 040 : 345 000 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir les restes à réaliser 2019 : 1 014 484,10 €
- L'excédent d'investissement 2019 : 31 104,33 €

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

II. BUDGET ANNEXE – OFFICE DE TOURISME MORET SEINE ET LOING

Section de Fonctionnement : 355 150 €

Section d'Investissement : 8 226 €

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, l'activité de l'Office de Tourisme a été extraite du Budget Principal pour prendre la forme d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un Service Public Administratif.

Le Conseil Communautaire du 29 Juin 2015 a instauré une Taxe de Séjour au réel depuis le 1^{er} Janvier 2016.

III. BUDGET ANNEXE – HOTELS ENTREPRISES

Section de Fonctionnement : 496 658 €

Section d'Investissement : 263 175 €

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations des deux hôtels d'entreprises situés sur le Pôle Economique des Renardières à Ecuelles.

La dette au 1^{er} Janvier 2020 de ce budget annexe s'élève à 899 779 € (Rappel au 1^{er} Janvier 2019 : 948 600 €)

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

IV. BUDGET ANNEXE – POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES

Section de Fonctionnement : 495 200 €

Section d'Investissement : 1 181 329 €

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

Ce budget retrace l'ensemble des opérations d'aménagement réalisées sur le PER à Ecuelles et se décline en plusieurs tranches.

Les prochaines extensions sont conditionnées à la réalisation de la totalité des ventes de la tranche 3 Bis et de la phase 1 de la tranche 4. Des travaux de branchements seront réalisés en fonction de l'implantation des entreprises.

La dette au 1^{er} Janvier 2020 de ce budget annexe s'élève à 1 602 152 € (Rappel au 1^{er} Janvier 2019 : 1 708 819 €)

V. BUDGET ANNEXE – ANCIEN SITE ABB

Section de Fonctionnement : 16 000 €

Section d'Investissement : 315 998 €

Ce budget a été créé pour exploiter l'ancien site ABB à Champagne sur Seine (acquisition, réhabilitation et location de modules à des entreprises). En 2018, le bâtiment a été cédé à la société Jeumont Electric. En 2020, une partie du parking sera vendue à la société MECAGIL-LEBON.

La dette au 1^{er} Janvier 2020 de ce budget annexe s'élève à 306 000 € (Rappel au 1^{er} Janvier 2019 : 324 000 €)

VI. BUDGET ANNEXE - CISPD

Section de Fonctionnement : 2 519 €

Section d'Investissement : 0 €

Dans le cadre des actions du CISPD, Moret Seine et Loing souhaite déployer un système de vidéo protection sur le domaine public des communes et a lancé une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

BUDGET PRIMITIF 2020 – PRINCIPAL et ANNEXES

Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le

ID : 077-247700032-20200729-2020161-BF

| | | DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|--|--|---|---|
| VOTE | Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice | 29 091 903,00 € | 23 922 363,00 € |
| REPORT | Restes à Réaliser de l'exercice précédent | - € | - € |
| | 002 Résultat de Fonctionnement reporté | - € | 5 169 540,00 € |
| TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | | 29 091 903,00 € | 29 091 903,00 € |
| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT |
| VOTE | Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice | 8 544 374,00 € | 9 404 964,10 € |
| REPORT | Restes à Réaliser de l'exercice précédent | 4 332 990,67 € | 3 287 402,24 € |
| | 001 Résultat d'Investissement reporté | 132 104,00 € | 317 102,33 € |
| TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | | 13 009 468,67 € | 13 009 468,67 € |
| TOTAL DU BUDGET PRIMITIF | | 42 101 371,67 € | 42 101 371,67 € |